

Journal International des Sachants

REVUE SCIENTIFIQUE
PLURIDISCIPLINAIRE



Journal International
des Sachants



Fréquence
TRIMESTRIELLE

ISSN-P : 3079-3009

ISSN-L : 3079-3017

www.revuejds.net

info@revuejds.net

**Volume 1,
Numéro 2,
Août 2025**





**Journal International
des Sachants**



Revue scientifique pluridisciplinaire

ISSN-P: 3079-3009

ISSN-L: 3079-3017

Site web: <https://revuejds.net/>

Email : revuejds@gmail.com

Publié en Open Access



Abidjan, République de Côte d'Ivoire

ISSN-P: 3079-3009

ISSN-L: 3079-3017

INDEXATIONS ET REFERENCEMENTS INTERNATIONAUX

Pour toutes informations sur les indexations et référencements internationaux du **Journal International des Sachants (JDS)**, consultez les bases de données ci-dessous :



<https://sjifactor.com/passport.php?id=24370>



<https://journalseeker.researchbib.com/view/issn/3079-3009>



<https://ascidatabase.com/masterjournalist.php?v=3079-3009>



<https://ipindexing.com/journal-details/Journal-International-des-Sachants-/2526>

Impact factor: SJIF 2025: 3.767

ISSN-P: 3079-3009

ISSN-L: 3079-3017

REVUE ELECTRONIQUE

Journal International des Sachants (JDS)

Revue Scientifique pluridisciplinaire

ISSN-P: 3079-3009 (Print ou imprimé)

ISSN-L: 3079-3017 (Online ou en Ligne)

Equipe Editoriale

Directeur de publication : Les Éditions Croco

Rédacteur en chef : SANOGO Tiantio Epouse BAMBA, INSAAC, Côte d'Ivoire

Chargé de diffusion et de marketing : ETTIEN N'Doua Etienne, UFHB, Côte d'Ivoire

Webmaster : KOUAKOU Kouadio Sanguen, UAO, Côte d'Ivoire

Comité Scientifique

ADOUBI Thierry Hugues, Maître conférences, Université Alassane Ouattara ;

ALLABA Djama Ignace, Maître de Conférences, Université Félix Houphouët-Boigny ;

ASSEKA Tchoman François, Maître de conférences, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;

ASSUÉ Yao Jean-Aimé, Maître de Conférences, Géographie, Université Alassane Ouattara ;

BA Idrissa, Professeur Titulaire, Université Cheikh Anta Diop ;

BAKAYOKO Mamadou, Maître de Conférence, Université Alassane Ouattara ;

BAMBA Mamadou, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara ;

DIARRASSOUBA Bazoumana, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara ;

FAYE Valy, Maître de Conférences, Université Cheikh Anta Diop de Dakar ;

KAMARA Adama, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara ;

KAZON Diescieu Aubin Sylvère, Maître de Conférence, Université Félix Houphouët-Boigny ;

KOUASSI Kouakou Siméon, Professeur titulaire, Université de San-Pedro ;

N'DAH Didier, professeur titulaire, Université d'Abomey-Calavi ;

OULAI Jean-Claude, Professeur titulaire, Communication, Université Alassane Ouattara ;

SARR Nissire Mouhamadou, Maître de Conférences, Université Cheikh Anta Diop ;

SILUE Oumar, Maître conférences, Université Alassane Ouattara ;

TOPPE Eckra Lath, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara ;

ISSN-P: 3079-3009

ISSN-L: 3079-3017

Comité de Lecture

BALDÉ Yoro Mamadou, Maître-Assistant, FASTEF, Université Cheikh Anta Diop de Dakar ;
 BAMBA Fatoumata, Maître Assistant, Université Péléforo Gon Coulibaly ;
 DAO Salifou, Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;
 GBOLA serge Arnaud, Maître Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;
 SIDIBÉ Moussa, Maître-Assistant, Lettres Modernes, Université Alassane Ouattara ;
 KANGA Kouakou Hermann Michel, Maître de Conférences, Géographie, Université Alassane Ouattara ;
 KAZON Diescieu Aubin Sylvère, Maître de Conférences, Criminologie, Université Félix Houphouët-Boigny ;
 KONAN Koffi Syntor, Maître de Conférences, Espagnol, Université Alassane Ouattara ;
 KONE Kiyali, Maître Assistant, Université Péléforo Gon Coulibaly ;
 KONE Kpassigué Gilbert, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara ;
 KONE Tchima Rolland, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara ;
 MEITÉ Ben Soualiou, Maître de Conférences, Histoire, Université Félix Houphouët-Boigny ;
 MOULARET Renaud-Guy Ahioua, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;
 MAMADOU Bamba, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara ;
 N'DAYE El Hadj Amadou Ba, Maître-Assistant, FASTEF, Université Cheikh Anta Diop de Dakar ;
 SYLLA Makémissa, Assistante, Université Alassane Ouattara ;
 TRAORE Amadou, Maître de Conférences, Université de Ségou ;
 TRAORE Fanta, Assistante, Université Alassane Ouattara ;
 TRAORE Sogotiènin Ramata, Maître-Assistant, Université Péléforo Gon Coulibaly ;
 YOKORE Zibé Nestor, Maître-Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;
 ZABSONRE Moussa, Maître-Assistant, Université Yembila Abdoulaye Toguyeni.

Comité de rédaction

AHOUE Jean-Jacques, Assistant, Université de San-Pedro ;

ASSEKA Tchoman François Maître de conférences, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;

BROU N’Goran Alphonse, Maitre-Assistant, Université Alassane Ouattara ;

COULIBALY Wayarga, Assistant, Université Félix Houphouët-Boigny ;

COULIBALY Yallamoussa, Assistant, Université Alassane Ouattara ;

DJE Yao Lopez, Assistant, Université Alassane Ouattara ;

DJIGUE Sidjé Edwige Françoise, Maitre-Assistante, Université Alassane Ouattara ;

DJOKOURI Innocent, Maître-Assistante, Université Péléforo Gon Coulibaly ;

EHILE Kadja Olivier Maitre-Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC)

GUEYE Yoro Emmanuel, Maitre-Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;

KAZIO Djidjé Jean-Jacques, Assistant, Université de Bondoukou ;

KONE Tiégbè Gaston, Maitre-Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;

KOUAME Affoua Eugénie, Assistante, IHAAA, Université Félix Houphouët-Boigny ;

LOBA Léon Fabrice, Attaché de Recherche, Institut d'Histoire d'Art et d'Archéologie Africain (IHAAA) ;

OZOUKOU Koudou François, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara ;

SANOGO Tiantio épouse BAMBA, Maitre-Assistante, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;

TIE BI Galla Guy Rolland Maitre-Assistant, Université Félix Houphouët-Boigny ;

TOURE Gninin Aicha, Maitre-Assistante, Université Félix Houphouët-Boigny ;

TOURE Kignigouoni Dieudonné Espérance, Maitre-Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;

YAO Elisabeth, Maître-Assistante, Université Alassane Ouattara ;

COORDINATEUR GENERAL DU NUMERO :

KAZON Diescieu Aubin Sylvère

Maître de conférences CAMES,
Université Félix Houphouët-Boigny

.....

Contacts JDS

Site web: <https://revuejds.net/>

Email : revuejds@gmail.com

Tél. : + 225 0779360611 / 07480453267

.....

Indexations et référencements internationaux :

Sjifactor: <https://sjifactor.com/passport.php?id=24370>

ARI : <https://journalseeker.researchbib.com/view/issn/3079-3009>

ASCI: <https://ascidatabase.com/masterjournalist.php?v=3079-3009>

IPIndexing: <https://ipindexing.com/journal-details/Journal-International-des-Sachants-2526>

ISSN-P: 3079-3009

ISSN-L: 3079-3017

PRESENTATION DE JDS

Le Journal International des Sachants (JDS) est une revue scientifique pluridisciplinaire dédiée à la valorisation et à la vulgarisation des résultats de recherches innovantes, de découvertes de pointe et de productions scientifiques originales et pertinentes dans divers domaines scientifiques. Disposant de comité scientifique et de lecture, la revue **JDS** offre ainsi aux chercheurs du monde entier, une plateforme de publication de haute qualité en favorisant le partage des connaissances et de la collaboration au sein de la communauté scientifique.

JDS est une revue évaluée par des pairs (*blind peer review*) et en libre accès "*Open access*" relevant des Editions Croco. Il publie les articles dans le domaine des Sciences Humaines et Sociales ; Langues et littérature ; Art, patrimoine et culture ; Sciences du Langage et de la Communication ; Sciences Economiques et de Gestion ; Sciences politiques et Juridiques. Dans sa vision d'ouverture, **JDS** encourage la collaboration interdisciplinaire entre les chercheurs de tous les pays africains et du monde.

Les articles proposés doivent respecter la ligne éditoriale de la revue. Ils doivent être originaux et n'avoir jamais fait l'objet d'une acceptation pour publication dans une autre revue à comité de lecture. Ils sont soumis à une sélection initiale par l'éditeur, puis à un processus rigoureux d'évaluation par les pairs en double aveugle avant publication.

PROTOCOLE DE REDACTION DE JDS

Le Journal International des Sachants (JDS) n'accepte que des articles inédits et originaux dans diverses langues notamment en allemand, en anglais, en espagnol et en Français. Le manuscrit est remis à deux instructeurs, choisis en fonction de leurs compétences dans la discipline. Le secrétariat de la rédaction communique aux auteurs les observations formulées par le comité de lecture ainsi qu'une copie du rapport, si cela est nécessaire. Dans le cas où la publication de l'article est acceptée avec révisions, l'auteur dispose alors d'un délai raisonnable pour remettre la version définitive de son texte au secrétariat de la revue

Structure générale de l'article :

Le projet d'article doit être envoyé sous la forme d'un document Word, police Times New Roman, taille 12 et interligne 1,5 pour le corps de texte (sauf les notes de bas de page qui ont la taille 10 et les citations en retrait de 2 cm à gauche et à droite qui sont présentées en taille 11 avec interligne 1 ou simple). Le texte doit être justifié et ne doit pas excéder 18 pages. Le manuscrit doit comporter une introduction, un développement articulé, une conclusion et une bibliographie.

Présentation de l'article :

- Le titre de l'article (15 mots maximum) doit être clair et concis. De taille 14 pts gras, il doit être centré.
- Juste après le titre, l'auteur doit mentionner son identité (Prénom et NOM en gras et en taille 12), ses adresses (institution, e-mail, pays et téléphones en italique et en taille 11)
- Le résumé (200 mots au maximum) présenté en taille 10 pts ne doit pas être une reproduction de la conclusion du manuscrit. Il est donné à la fois en français et en anglais (abstract). Les mots-clés (05 au maximum, taille 10pts) sont donnés en français et en anglais (key words)
- Le texte doit être subdivisé selon le système décimal et ne doit pas dépasser 3 niveaux exemples : (1. - 1.1. - 1.2. ; 2. - 2.1. - 2.2. - 2.3. - 3. - 3.1. - 3.2. etc.)
- Les références des citations sont intégrées au texte comme suit : (L'initial du prénom suivi d'un point, nom de l'auteur avec l'initiale en majuscule, année de publication suivie de deux points, page à laquelle l'information a été prise). Ex : (A. Kouadio, 2000 : 15).
- La pagination en chiffre arabe apparaît en haut de page et centrée.
- Les citations courtes de 3 lignes au plus sont mises en guillemet français («... »), mais sans italique.

N.B. : Les caractères majuscules doivent être accentués. Exemple : État, À partir de ...

Références bibliographiques

Ne sont utilisées dans la bibliographie que les références des documents cités. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur. Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, zone titre, lieu de publication, zone éditeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif.

Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté entre guillemets et celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une presse écrite est présenté en italique. Dans la zone éditeur, on indique la maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2^{de} éd.).

Les références des sources d'archives, des sources orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page.

- Pour les sources orales, réaliser un tableau dont les colonnes comportent un numéro d'ordre, nom et prénoms des informateurs, la date et le lieu de l'entretien, la qualité et la profession des informateurs, son âge ou sa date de naissance et les principaux thèmes abordés au cours des entretiens. Dans ce tableau, les noms des informateurs sont présentés en ordre alphabétique
- Pour les sources d'archives, il faut mentionner en toutes lettres, à la première occurrence, le lieu de conservation des documents suivi de l'abréviation entre parenthèses, la série et l'année. C'est l'abréviation qui est utilisée dans les occurrences suivantes :

Ex. : Abidjan, Archives nationales de Côte d'Ivoire (A.N.C.I), 1EE28, 1899.

- Pour les ouvrages, on note le NOM et le prénom de l'auteur suivis de l'année de publication, du titre de l'ouvrage en italique, du lieu de publication, du nom de la société d'édition et du nombre de page.

Ex : LATTE Egue Jean-Michel, 2018, *L'histoire des Odzukru, peuple du sud de la Côte d'Ivoire, des origines au XIX^e siècle*, Paris, L'Harmattan, 252 p.

- Pour les périodiques, le NOM et le(s) prénom(s) de l'auteur sont suivis de l'année de la publication, du titre de l'article entre guillemets, du nom du périodique en italique, du numéro du volume, du numéro du périodique dans le volume et des pages.

Ex : BAMBA Mamadou, 2022, « Les Dafing dans l'évolution économique et socio-culturelle de Bouaké, 1878-1939 », *NZASSA*, N°8, p.361-372.

NB : Le non-respect de ces recommandations ci-dessus conduit au rejet systématique du manuscrit.

SOMMAIRE

SECTION 1 : LANGUES & LITTERATURE

Etudes germaniques

1. **Spott und Ironie als Mittel zur Dekonstruktion der NS-Ideologie in Die Blechtrommel (1959) von Günter Grass**
Fabrice AKA & Kouadio Deless Bouavie ANDJE 1-15
2. **Die sprachliche Nicht-Repräsentierbarkeit: Beispiele einiger übersetzten Diskurse von der Abbey-Sprache ins Deutsche**
Eppié Augustine Michaela BONGBA..... 16-24
3. **Der letzte Aufstand: Eine vergleichende Analyse des Selbstmords in Sembène Ousmanes La Noire de... und Stefan Zweigs Leporella**
EDI Yapi Pierre-Clovis..... 25-41

Etudes hispaniques

4. **Aproximación etnolingüística a No hay país para negros de Oscar Kem-Mekah kadzue**
Roseline FOUODJI WAGOUM Epse DJATSA..... 42-58
5. **Ironía como estrategia narrativa en la obra de carmen martín gaité: recurso estilístico, crítica sociocultural**
Amenan Opportune AHOUSY Épse DAVODOUN..... 59-74

Lettres Modernes

6. **Le quadrillage du récit dans le roman français de l'extrême contemporain**
Pierre Olivier EMOUCK..... 75-90
7. **ALERTE ! PEUPLE MIEN de Nakpoha-Pédja COULIBALY : lecture poly-isotopique du malaise social des sociétés africaines**
ASSOUMAN Noëlle Larissa Épse KOFFI 91-103
8. **La reterritorialisation refoulée dans Bamako Paris New York de Manthia Diawara**
Nadège ZANG BIYOGHE..... 104-114

SECTION 2 : COMMUNICATION, ARTS, CULTURE ET PATRIMOINE

Sciences du langage et de la communication

9. **Enjeux de l'utilisation de l'intelligence artificielle (IA) dans la postproduction cinématographique**
Bonaventure LOKOSSOU & Elavagnon Dorothée DOGNON..... 115-128
10. **Usages, perception et défis de l'intelligence artificielle chez les formateurs indépendants en Côte d'Ivoire**
Henri-Joël KOFFI..... 129-140

11. Autopromotion et excellence scolaire : le défi communicationnel de la Soukpa Fondation en Côte d'Ivoire Daouda FOFANA	141-158
12. L'usage des réseaux sociaux numériques dans la communication institutionnelle du PDCI-RDA Katcha Richmond KOUACOU & N'dah Éric ANNET.....	159-171
13. Contribution de la communication à la gestion des biens publics par les collectivités territoriales : le cas de la mairie de Bouaké Imbie Anicette AMON épouse FOLOU.....	172-190
14. La question du harcèlement sexuel en milieu universitaire en Côte d'Ivoire : enjeux, défis et perspectives Aya Carelle Prisca Kouamé-Konaté, Affoué Hélène Aké & Jean-Claude Oulai.....	191-205

Patrimoine, art, culture, cinéma & tourisme

15. Les manifestations et défis des formes de tourisme durable associées au tourisme rural intégré Lamine SAMBOU.....	206-220
---	---------

SECTION 3 : SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

Archéologie

16. L'habitat colonial à Sassandra : une approche archéologique de l'impérialisme française en Côte d'Ivoire DJEZOU Kouamé Innocent, ETTIEN N'doua Etienne & AHOUE Jean-Jacques.....	221-234
17. Premier exemple de valorisation d'un patrimoine archéologique impacté par les travaux de construction du barrage hydroélectrique en Côte d'Ivoire KONE Gnaman Léontine & KIENON-KABORE Timpoko Hélène.....	235-247

Histoire

18. L'état de Côte d'Ivoire dans l'accompagnement du football de 1960 à 2015 Kanga Gérard Brice ESSE, Anicet Kouadio KOFFI & Marc Stéphane GBÉDIA.....	248-268
19. Nomination des premiers ministres de sortie de crise en Côte d'Ivoire : cas de Charles Konan Banny KONDON Dago Aimé & N'GUESSAN Mahomed	269-285
20. Communautés villageoises, exploitation forestière et lutte pour le développement socio-économique au Cameroun : perspective historique Yannick ZO'OBO.....	286-301
21. Problématique de la libre circulation dans l'espace CEDEAO (1979-2020) : État des lieux et perspectives Wend-Vénèda Arsène DIPAMA.....	302-318

22. Frontières, influences régionales et enracinement du conflit indépendantiste en Casamance (1983-1994) Kobenan Paul KOUASSI & Abdoulaye BAMBA.....	319-336
23. La lagune Aby dans l'organisation culturelle des Bétibé à l'époque précoloniale (1692-1754) Ben Soualiouo MEITE & Konan Samuel N'GUESSAN.....	337-347
24. L'asile entre hospitalité et rivalités diplomatiques : la Côte d'Ivoire au cœur des mobilités politiques ouest-africaines (1960–2010) » Rokia Alexandra KONATE.....	348-365
25. L'usage de l'histoire dans la politique étrangère du Ghana sous Kwame Nkrumah DAPPAH Abou.....	366-384

Géographie

26. Populations urbaines à l'épreuve des risques sanitaires et environnementaux de l'élevage à Daloa (Côte d'Ivoire) Gué Pierre GUELE, Drissa TRAORE & Kouadiobla Romaine Josée BODO....	385-400
27. Potentiel d'inclusion financière du mobile money dans le milieu rural du département de Sinématiali Kapiéfolo Julien KONÉ, Kolotioloma Honoré TUO, Affouet Anne-Marie N'DRI & Alain François LOUKOU.....	401-417
28. Orpaillage et transformation de la vie rurale en Côte d'Ivoire : cas du village d'Assafo dans la sous-préfecture de Tanda Tolla Koffi ALLOU.....	418-434
29. Production informelle de la ville dans le Grand Ouaga au Burkina Faso Abdoul Karim BAZIE.....	435-448
30. La gestion coutumière des conflits fonciers dans le canton de Koudougou au Burkina Faso Zakaria ZONGO & Issa SORY.....	449-465
31. Exploitation du bas-fond de Natio-Kobadara : source de risques sanitaires et environnementaux dans la ville de Korhogo Moussa COULIBALY	466-479
32. Défis de l'accès à l'eau potable dans la ville de Boundiali (nord de la Côte d'Ivoire) Sindou Amadou KAMAGATE, Idrissa SARAMBE & Brahim CISSE.....	480-492
33. A Multi-Criteria Geospatial Framework for Enhanced Landslide Hazard and Risk Mapping in Southern California's Coastal Zone Lila Reni Bibriven	493-516
34. L'étalement urbain au péril de l'agriculture urbaine dans la ville de Bouaké (centre de la Côte d'Ivoire) Zana Souleymane OUATTARA.....	517-530

- 35. Aménagement arboricole et conservation de la biodiversité végétale à Yaoundé 7**
Fridolin Brice Nicolas Atekoa Mbarga & Aurel Vedel Tchuegang Touyim..... 531-546
- 36. Défis et perspectives pour une ville de Cocody verte**
Assalé Félix AKA 547-559
- 37. Évolution du secteur de l'hydraulique rurale au Sahel à travers le cas du département de Téra : progrès, défis et stratégies communautaires endogènes**
Yayé MOUSSA..... 560-582
- 38. Incidences de la faible dotation des cantines scolaires en denrées alimentaires sur les élèves et leurs parents dans la DRENA de Ferkessédougou (Nord-Côte d'Ivoire)**
Lornandjou Barakissa SORO, Nogodji Jean YEO, YOMAN N'Goh Koffi Michael & Arsène DJAKO..... 583-599
- 39. L'eau de puits : une source de résilience face aux défaillances de l'approvisionnement en eau potable à Bouaké (centre de la Côte d'Ivoire)**
Michiapo Blandine KOUAME, Olga Adéline BRISSY & Joseph P. ASSI-KAUDJHIS..... 600-615

Philosophie

- 40. La place du divin dans la résolution de la crise écologique : une lecture augustinienne**
N'gouan Yah Pauline ANGORA épouse ASSAMOI..... 616-624

Anthropologie et sociologie

- 41. Stigmatisation et résilience : Vécu des Mères Célibataires dans la Commune d'Agla (Cotonou)**
Emilia Mawugnon AZALOU TINGBE..... 625-637
- 42. Actrices ou victimes : rôles des femmes dans les conflits extrémistes dans la commune d'Abala**
HAROUNA OUSMANE Ibrahim..... 638-648
- 43. Le chômage des jeunes dans la ville de Pikine : contours, stratégies de contournement et dénouements**
Mor DIOP..... 649-665
- 44. Logiques socio-économiques d'appropriation des réserves administratives à Korhogo, au Nord de la Côte d'Ivoire**
COULIBALY Gninnan Hervé, GNAN Olivier, GOUETI-BI Jean-Noël & OUATTARA Gbafo..... 666-683
- 45. Alliance matrimoniale et consolidation des liens au nord Cameroun : une analyse sociologique de l'intégration et de la cohésion sociale des enfants issus de mariages interethniques**
Paulette Mappi Dzukou..... 684-702

- 46. Quand les ordures deviennent une ressource :
capitalisme, concurrence et profit dans les villes ivoiriennes**
Kouamé Chérubin KRA..... 703-721
- 47. Tarification forfaitaire subventionnée et unité départementale d'assurance
maladie : une innovation du service de CPN à Sokone (Sénégal)**
Paul Mamba DIÉDHIOU & Oumarou AROU..... 722-733
- 48. « Souroundou » et cérémonies de mariage chez les populations
des villes de Niamey et Maradi (Niger)**
Halimatou SAMINOU OUMAROU &
Mohamed Moctar ABDOURAHAMANE..... 734-743
- 49. La discrimination positive par les marchés publics et l'autonomisation
des femmes : quel impact pour les femmes de Kovié et de Wli au Togo ?**
Solenko GNENDA..... 744-759
- 50. Wahhabisme et entrepreneuriat féminin en Côte-d'Ivoire**
Zadi Serge ZADI..... 760-778
- 51. Recolonisation et maintien des transporteurs sur les espaces
publics autour des institutions : le cas d'Abobo**
Ali Coulibaly..... 779-794

Science de l'éducation

- 52. Gestion des crises scolaires au sein des établissements secondaires :
rôle des directions d'école**
Noufou OUEDRAOGO..... 795-810

SECTION 4 : SCIENCES ECONOMIQUES ET DE GESTION

- 53. Analysis of the effects of foreign direct investment
on the energy transition in Côte d'Ivoire**
ALLO BENJAMIN KOFFI..... 811-824
- 54. La gestion de compétences dans le contexte de
la décentralisation et de crise au Mali**
SIDIBE Mariam & Houdou Attikou DIALLO..... 825-836
- 55. Analyse de la transparence des pratiques du recrutement dans un
Etablissement Public à Caractère Industriel et Commercial de Ségou, Mali**
Oumar TANGARA, Thierno B BAGAYOKO,
N'To SAMAKE & Yacouba BALLO..... 837-847

Logiques socio-économiques d'appropriation des réserves administratives à Korhogo, au Nord de la Côte d'Ivoire

COULIBALY Gninnan Hervé

*Enseignant-chercheur,
Département de sociologie,
Université Peleforo Gon Coulibaly,
Korhogo (Côte d'Ivoire),
Email : gninnan7@gmail.com ;*

GNAN Olivier

*Enseignant-chercheur,
Département de sociologie,
Université Peleforo Gon Coulibaly,
Korhogo (Côte d'Ivoire),
Email : olivier.gnan@yahoo.fr ;*

GOUETI-BI Jean-Noël

*Doctorant en sociologie du développement,
Université Alassane Ouattara,
Bouaké (Côte d'Ivoire),
Email : jeannoelgoueti@gmail.com
&*

OUATTARA Gbafo

*Mastorant en sociologie du développement,
Université Peleforo Gon Coulibaly,
Korhogo (Côte d'Ivoire),
Email : gbafoouattaega@gmail.com*

Date de soumission : 23-06-2025

Date de publication : 31-08-2025

Résumé

Le présent article questionne les logiques mobilisées par les acteurs locaux de Korhogo, au nord de la Côte d'Ivoire, dans la captation des emprises administratives, censées appartenir au domaine public. La collecte des données repose sur une démarche mixte auprès de 65 parties prenantes à l'étude. Les données mises en évidence montrent que l'occupation des réserves administratives à Korhogo intègre une dynamique historique et manifeste un faisceau de facteurs structurants : l'ancienneté de l'occupation, la disponibilité perçue des parcelles administratives, l'accessibilité du coût, l'emplacement stratégique des terrains et l'ignorance des normes foncières. Par ailleurs la capitalisation clientéliste de réseaux locaux informels a contribué à la massification du phénomène à Korhogo. En conséquence, l'approche par la récupération systématique, qui pourrait générer des coûts sociaux considérables, devrait plutôt envisager des stratégies de régularisation sélective, accompagnées de mécanismes compensatoires pour la création de nouveaux espaces publics.

Mots clés : Logiques socioéconomiques, réserves administratives, acteurs locaux, Korhogo, Côte d'Ivoire

Socio-economic logics of appropriation of administrative reserves in Korhogo, in the north of Ivory Coast

Abstract

This article questions the logics used by local actors in Korhogo, in northern Côte d'Ivoire, in the capture of administrative rights-of-way, deemed to belong to the public domain. Data collection is based on a mixed approach with 65 stakeholders in the study. The data highlighted show that the occupation of administrative reserves in Korhogo integrates a historical dynamic and manifests a bundle of structuring factors: the age of occupation, the perceived availability of administrative plots, the accessibility of the cost, the strategic location of the land and the ignorance of land standards. Furthermore, the clientelist capitalization of informal local networks has contributed to the massification of the phenomenon in Korhogo. Consequently, the approach through systematic recovery, which could generate considerable social costs, should instead consider selective regularization strategies, accompanied by compensatory mechanisms for the creation of new public spaces.

Keywords: Socioeconomic logic, administrative reserves, local actors, Korhogo, Côte d'Ivoire

Introduction

L'appropriation des réserves administratives est un défi mondial auquel de nombreux pays tentent de trouver une solution durable. La gestion des espaces urbains et péri-urbains constitue donc un enjeu majeur pour les sociétés contemporaines, particulièrement les pays en développement confrontés à une urbanisation rapide et souvent mal maîtrisée. En effet, ces espaces stratégiques délimités dans les documents d'urbanisme pour accueillir les infrastructures et équipements publics futurs font l'objet de diverses formes d'appropriation qui compromettent leur vocation initiale et, par conséquent, le développement harmonieux des villes.

À l'échelle mondiale, ce phénomène s'observe dans de nombreuses métropoles. Selon J.-P. Chauveau et L. Delville (2002 : 4), les dynamiques d'appropriation des espaces publics s'expliquent par le "pluralisme institutionnel" qui caractérise la gouvernance foncière dans de nombreuses régions en développement. Pour ces auteurs, la coexistence de systèmes normatifs différents (droit positif, normes coutumières, pratiques locales) crée des zones d'incertitude propices aux appropriations informelles. S'inscrivant dans cette même idée, les travaux de A. Durand-Lasserve et H. Selod (2009 : 3) montrent que les périodes de transition politique et d'instabilité institutionnelle constituent des moments privilégiés d'accélération des phénomènes d'appropriation des réserves foncières publiques. Leur étude comparative dans

plusieurs villes africaines révèle que ces appropriations suivent généralement des logiques opportunistes, s'appuyant sur la fragilisation temporaire des structures étatiques.

Dans le contexte africain, F. Boyer et D. Delaunay (2009 : 8) ont analysé les "logiques d'acteurs différenciées" dans les pratiques foncières urbaines. Leur recherche met en évidence que les stratégies d'appropriation varient significativement selon les groupes sociaux et les contextes locaux, créant ainsi une mosaïque de situations foncières particulièrement complexe dans les villes secondaires. En Afrique de l'Ouest, et particulièrement en Côte d'Ivoire, cette problématique revêt une acuité particulière dans le contexte post-crise. En effet, la période d'instabilité politique qu'a traversée le pays entre 2002 et 2011 a considérablement affaibli les institutions étatiques et créé un terreau favorable à l'appropriation des espaces publics, notamment dans les zones qui étaient sous contrôle des ex-Forces Nouvelles. Ainsi, Korhogo, mégapole du septentrion ivoirien, connaît une ascension fulgurante dans son développement au sortir de la période de crise militaro-politique de 2002 à 2011. Cette évolution s'explique notamment par les nombreux projets de développement et de construction d'infrastructures mis en place dans la région après les crises susmentionnées. L'implantation de l'université Péléféro Gon Coulibaly a également joué un rôle catalyseur dans l'essor économique local et la demande de logements. Ce dynamisme engendre inévitablement une forte pression sur le foncier urbain et une demande accrue en habitats, infrastructures et équipements administratifs, éducatifs et sanitaires.

Cependant, cette expansion urbaine rapide, dans un contexte socio-politique délétère, marquée par un ancrage encore en construction de l'État dans la partie Centre-Nord-Ouest (CNO) du pays, s'effectue souvent en marge des normes d'urbanisation. Cette situation, associée au développement d'une économie parallèle, a non seulement attiré davantage de populations, mais a également favorisé l'émergence de pratiques anarchiques d'appropriation et d'occupation du sol. Au regard de ce qui précède, cette étude s'inscrit dans un contexte d'appropriation des réserves administratives récurrent en Côte d'Ivoire en général, et dans la ville de Korhogo en particulier. Or la loi n°2020-624 du 14 août 2020 instituant le Code de l'urbanisme en définit le cadre législatif. Ce texte stipule dans son article 73 que les réserves administratives sont *"des parcelles ou immeubles réservés par les documents d'urbanisme prévisionnel et opérationnel pour servir à la construction des infrastructures administratives"*. Malgré cette clarification juridique, l'appropriation de ces espaces persiste à Korhogo. Cette situation suscite la préoccupation suivante : quels sont les facteurs et enjeux

sociaux de l'appropriation des réserves administratives par les acteurs locaux de la ville de Korhogo ?

L'objectif de la présente étude est d'analyser les logiques d'appropriation des réserves administratives de la ville de Korhogo par les acteurs locaux. L'hypothèse de recherche est que les acquisitions de ces terrains administratifs se structurent sur une exploitation stratégique de la faiblesse d'application des normes régaliennes foncières et sur un ancrage clientéliste local.

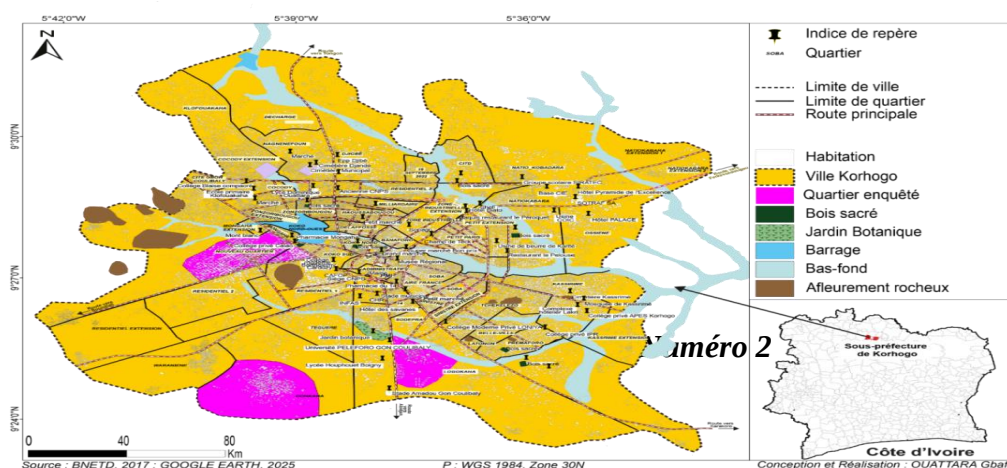
1. Méthodologie

Dans cette section, nous exposons le champ géographique et le cadre sociologique de l'étude, de même que les techniques de collectes des données utilisées lors de nos investigations.

1.1. Le champ géographique

La ville de Korhogo constitue le champ géographique de la présente étude. Située à 635 kilomètres d'Abidjan, cette localité occupe une position stratégique en tant que chef-lieu du district des savanes et de la région du Poro. Elle s'étend sur une superficie de 12.500 km², représentant 3,9% du territoire national ivoirien. Selon le Recensement général de la population et de l'habitat (RGPH) de 2014, la population du département s'élève à 536.851 habitants, dont 286.071 habitants pour la seule commune de Korhogo. La composition démographique révèle une forte majorité de nationaux (91,55%) contre 8,45% de non nationaux. La population, majoritairement animiste (95%), présente une diversité ethnique. Les autochtones sénoufo, comprenant les Tiembara, les Fodonon, les Nafara et les Kafié, cohabitent avec des populations allochtones, principalement d'origine malinké, ainsi que des allogènes issus des pays de la Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), notamment des Burkinabés et des Maliens. Le paysage de Korhogo est marqué par une topographie caractérisée par un vaste ensemble de plateaux ponctués de dômes granitiques et de collines. La végétation est dominée par des savanes herbeuses et arborées, complétée par des forêts galeries le long des cours d'eau. La ville abrite également plusieurs forêts sacrées dont l'accès est restreint.

Figure 1 : Carte de la zone d'étude



Source : Étude Ouattara, 2025

1.2. Cadre sociologique

La présente étude s'intéresse à un ensemble diversifié d'acteurs impliqués dans la dynamique d'appropriation des réserves administratives, particulièrement dans le quartier *Dohokaha* de Korhogo. Les acteurs dont les interactions structurent le phénomène étudié comprennent une première catégorie d'actifs constituée de résidents de quartier qui sont directement concernés par l'occupation et l'utilisation des réserves administratives. Leurs stratégies d'appropriation constituent un élément central de notre analyse. Les autorités coutumières constituent le deuxième groupe d'acteurs concernés. Leur rôle traditionnel dans la gestion foncière et leur influence sur les dynamiques locales en font des personnes-ressources incontournables dans la phénoménologie d'appropriation des réserves administratives. Les institutions administratives constituent le troisième groupe. Il s'agit notamment de la mairie de Korhogo, responsable de la gestion foncière urbaine locale et du ministère de l'urbanisme et de la construction de l'habitat (MUCH), chargé de la planification et du contrôle de l'occupation des sols.

1.3. Type d'étude

Cette recherche s'inscrit dans une approche mixte qui offre un cadre d'analyse particulièrement adapté pour saisir les subtilités des dynamiques sociales complexes et des processus de légitimation qui sous-tendent ces pratiques d'appropriation. Cette démarche permet également d'explorer les interactions entre les différentes catégories d'acteurs (autorités administratives, occupants, intermédiaires) et de mettre en lumière les jeux de pouvoir qui façonnent la gouvernance foncière urbaine à Korhogo. La présente étude s'inscrit donc dans une perspective compréhensive et holistique, visant à saisir le sens des actions et à restituer la complexité des logiques d'appropriation des réserves foncières. L'ensemble du processus de collecte des données s'est déroulée de décembre 2023 à mars 2024.

1.4. Technique de collecte

Pour la collecte de données, la recherche documentaire, l'observation, l'entretien et le questionnaire ont été mobilisés.

1.4.1. La recherche documentaire

La recherche documentaire nous a permis de collecter des données à travers l'étude de documents officiels et universitaires. Cette technique a été particulièrement utile pour établir l'état des connaissances sur les logiques d'appropriation des réserves administratives et contextualiser notre problématique dans le cadre des recherches antérieures. Elle nous a également offert l'opportunité d'identifier des cadres théoriques pertinents pour notre analyse et d'accéder aux données statistiques et aux informations officielles sur les réserves administratives à Korhogo. Cette phase de recherche documentaire a joué un rôle dans la formulation du cadre théorique.

1.4.2. L'observation

Cette technique a servi à observer l'état actuel des réserves administratives dans les quartiers ciblés de *Dokaha*, *Logokaha* et *Nouveau Quartier*. Elle nous a permis d'identifier des formes concrètes d'occupation et d'aménagement de ces espaces, d'observer les interactions entre les différents acteurs impliqués dans la gestion de ces lieux, et de vérifier sur le terrain les informations recueillies lors des entretiens et dans les documents consultés.

1.4.3. L'entretien

L'entretien constitue la troisième technique de collecte de données utilisée. Il s'agit notamment de l'entretien individuel semi-directif et l'entretien libre. Les entretiens se sont appuyés sur un guide structuré autour de trois thématiques principales correspondant aux objectifs de recherche, à savoir (i) les déterminants sociaux de l'appropriation des réserves administratives, (ii) le niveau de connaissance de la loi foncière et (iii) les conséquences sociales de l'appropriation foncière des réserves administratives. Pour les acteurs institutionnels, les entretiens ont été plus formels et structurés, tandis qu'avec les occupants et les intermédiaires, nous avons privilégié une approche plus souple et conversationnelle, permettant l'émergence de thématiques non anticipées. Tous les entretiens ont été enregistrés avec le consentement des participants, puis retranscrits pour faciliter l'analyse.

1.4.4. Le questionnaire

Le questionnaire est la quatrième technique utilisée dans la quête de sens des logiques d'appropriation des réserves administratives à Korhogo. Il a été structuré sous forme d'axes et a essentiellement porté sur la période d'installation des acteurs interrogés sur ces parcelles et sur leur mode d'emprise et leur finalité.

1.5. Technique d'échantillonnage

Dans le cadre de cette étude sur les logiques d'appropriation des réserves administratives à Korhogo, nous avons privilégié des techniques d'échantillonnage adaptées à la spécificité de

notre objet d'étude et à son orientation méthodologique. Les échantillonnages par quota, par choix raisonné et par boule de neige ont été ainsi mobilisés.

1.5.1. Echantillonnage par choix raisonné

L'échantillonnage par choix raisonné nous a permis de sélectionner délibérément des participants en fonction de critères déterminés pour les investigations qualitatives : être un acteur institutionnel lié à la question de l'appropriation des réserves administratives, être un informateur pertinent de cette dynamique à Korhogo, être un occupant de réserves administratives. Cette méthode s'est avérée particulièrement appropriée pour cibler les acteurs institutionnels concernés par la gestion des réserves administratives et pour faciliter l'accès à des informateurs possédant une expertise ou une expérience spécifique sur notre objet d'étude. Les structures stratégiques ainsi ciblées sont : la Préfecture, le Commissariat de police, le Ministère de la Construction et de l'Urbanisme (MCU) et la Mairie de Korhogo.

1.5.2. Méthode de boule de neige

La technique d'échantillonnage "boule de neige" a été utilisée en complément du choix raisonné pour identifier et contacter les personnes directement concernées par l'appropriation des réserves administratives. Cette méthode a consisté à s'appuyer sur les premiers participants pour identifier d'autres informateurs potentiels, créant ainsi un effet "boule de neige" qui permet d'élargir progressivement l'échantillon. Cette approche s'est révélée efficace car elle a permis d'accéder à des populations difficiles à identifier a priori, notamment les acquéreurs de terrains sur des réserves administratives dans les quartiers *Dokaha*, *Logokaha* et *Nouveau Quartier*, où les pratiques étudiées sont les plus fréquentes et où l'on trouve encore des lots à vendre. Au total 35 personnes ont été entretenues par saturation pour les données qualitatives.

Echantillonnage par quota

Le ciblage des acteurs concernés par la gestion des réserves administratives a aussi permis de produire des données quantitatives, par le biais de l'administration de questionnaires à travers la technique de quota. Ainsi d'une part le quota de 2 personnes par structure institutionnelle a été appliqué, à savoir : agents de la Préfecture de Korhogo (2) ; agents du Commissariat de police de Korhogo (2) ; agents de la direction régionale du Ministère de la Construction et de l'Urbanisme de Korhogo (2) ; agents de la Mairie de Korhogo (2). D'autre part le quota de 20 occupants de réserves administratives a aussi été adopté. La taille globale de l'échantillon est donc : échantillon qualitatif (35) + échantillon quantitatif 30 = 65 personnes entretenues.

2. Résultats de l'étude

2.1. Déterminants de l'occupation des réserves administratives

2.1.1. Ancienneté de l'occupation de l'espace

L'analyse des entretiens menés auprès des occupants des réserves administratives à Korhogo révèle des durées d'occupation variables, mais avec une nette concentration pendant et après la période de crise sociopolitique qu'a connue la Côte d'Ivoire entre 2002 et 2011. Un résident de Lokaha, affirme à ce propos : « J'occupe cette parcelle depuis 2004, pendant la crise. C'était une période où il n'y avait plus vraiment d'administration ici à Korhogo. On pouvait s'installer sans trop de problèmes ». Ce témoignage illustre comment la période de crise a créé un contexte favorable à l'appropriation des réserves administratives. L'affaiblissement des institutions étatiques au cours de cette période et l'absence d'autorités administratives ont généré un vide qui a facilité l'occupation spontanée des espaces publics comme l'indique un autre habitant du quartier Logokaha : « Nous sommes ici depuis 2013. Après la crise, on cherchait un endroit pour construire notre maison. C'est un ami qui travaille à la mairie qui nous a informés que cette parcelle était disponible ». Ce verbatim met en évidence que le phénomène d'appropriation s'est poursuivi après la fin de la crise, suggérant une certaine institutionnalisation de ces pratiques. Il révèle également l'implication d'agents administratifs dans ces processus, ce qui complexifie la distinction entre formel et informel. Cet état de fait est corroboré par un enquêté occupant une réserve administrative qui affirme que : « J'ai hérité cette parcelle de mon père qui s'y était installé en 1998. À l'époque, c'était encore la périphérie de Korhogo, et peu de gens savaient que c'était une réserve administrative ». Ce témoignage révèle l'existence d'appropriations antérieures à la crise, suggérant que le phénomène n'est pas uniquement lié à la période d'instabilité de 2002 à 2010. Il met également en lumière la transmission intergénérationnelle de ces occupations, qui contribue à leur ancrage social par usucapion. Ce facteur temporel de longue durée renforce la légitimité perçue des espaces administratifs et rend confligène les possibilités de récupération de leur emprise par l'État. L'analyse des données recueillies montre que 65% des occupants interrogés se sont installés pendant la période de crise de 2002 à 2011 ; 25% après la crise (depuis 2012), et seulement 10 % avant la crise. Cette distribution temporelle confirme l'impact significatif de la période d'instabilité socio-politique sur la dynamique du phénomène d'appropriation des réserves administratives à Korhogo.

2.1.2. Disponibilité perçue des parcelles administratives

L'analyse des entretiens révèle différents canaux d'information et d'accès aux réserves administratives, soulignant l'importance des réseaux sociaux et des intermédiaires dans ce processus. Cette situation a été exposée par la majorité des occupants comme l'indique l'un d'entre eux au quartier *Dokaha* : « C'est mon cousin qui m'a informé de la disponibilité de cette parcelle. Il connaissait quelqu'un à la mairie qui lui avait dit que cet espace n'était pas encore occupé. J'ai saisi l'opportunité parce que je cherchais un terrain depuis longtemps ».

Ce témoignage met en évidence le rôle crucial des réseaux familiaux dans la circulation de l'information foncière. La mobilisation des liens de parenté apparaît ainsi comme une stratégie privilégiée pour accéder aux ressources foncières. L'implication indirecte d'un agent municipal souligne également la porosité entre circuits formels et informels d'information. C'est ce que soutient un occupant de réserve administrative au Nouveau Quartier : « J'ai connu cette parcelle grâce à un démarcheur qui proposait des terrains dans le quartier. Il m'a présenté à un vieux du village qui a dit être le propriétaire coutumier de la zone, et c'est avec lui que j'ai négocié ».

Cette déclaration révèle l'existence d'un système organisé et clientéliste d'intermédiation foncière impliquant des démarcheurs professionnels et des autorités coutumières. Ce qui met en lumière la superposition des légitimités traditionnelles et modernes dans la gestion foncière urbaine. Les autorités coutumières, en revendiquant des droits sur des espaces juridiquement intégrés au domaine public, participent à une forme de "pluralisme juridique" comme l'affirme un enquêté du quartier Logokaha en ces termes : « J'ai découvert cette parcelle parce que j'habitais déjà dans le quartier. Je voyais cet espace vide depuis des années. J'ai demandé aux voisins, puis je me suis renseigné auprès des jeunes du quartier qui m'ont mis en contact avec quelqu'un qui pouvait m'aider ».

Ce verbatim illustre un processus plus progressif et endogène d'identification et d'appropriation des réserves administratives. L'observation directe et la connaissance du quartier jouent ici un rôle déterminant. Cette approche de proximité s'appuie sur les réseaux sociaux locaux et témoigne d'une forme d'appropriation collective de l'espace urbain et péri-urbain. La référence aux "jeunes du quartier" suggère également l'existence de groupes informels jouant un rôle d'intermédiaires dans les transactions foncières. Par ailleurs l'analyse

des données montre que 45 % des occupants ont découvert leur parcelle par l'intermédiaire de leur réseau familial ou amical ; 30 % via des démarcheurs professionnels ; 15 % par des agents de l'administration ; et 10 % par observation directe et contact avec le voisinage. Cette distribution souligne l'importance prédominante des relations sociales dans l'accès aux réserves administratives.

2.1.3. L'accessibilité du coût

Les entretiens révèlent diverses motivations qui poussent les acteurs à s'orienter spécifiquement vers les réserves administratives, combinant facteurs économiques, sociaux et pratiques. C'est le cas d'un acquéreur qui soutient que : « Les parcelles officielles coûtent trop cher pour quelqu'un comme moi. Ici, j'ai pu avoir un terrain à 600 000 FCFA alors que dans les lotissements officiels, c'est minimum 3 millions. Comment un fonctionnaire avec mon salaire pourrait se permettre ça ? ». Ce témoignage met en évidence le facteur économique comme motivation première, soulignant l'écart considérable entre les prix du foncier formel et informel. Cette disparité crée une exclusion de fait des catégories moyennes et modestes du marché foncier légal. En atteste le paradoxe convoqué par un fonctionnaire, qui devrait théoriquement respecter la légalité mais se trouve contraint d'y déroger pour accéder à la propriété en ces termes :

Au total, cette parcelle m'a coûté environ 1,2 million de FCFA : 800 000 pour l'achat, 150 000 pour les papiers à la mairie, et 250 000 pour les frais de démarchage et divers cadeaux aux intermédiaires. C'est beaucoup d'argent pour moi, mais c'est toujours moins cher que dans les lotissements officiels.

Ce témoignage détaille la structure des coûts d'acquisition, révélant la multiplicité des paiements et des destinataires. Il met en évidence l'existence d'une économie parallèle substantielle autour des transactions sur les réserves administratives. La mention de "cadeaux" aux intermédiaires souligne les pratiques de corruption qui facilitent ces appropriations. Malgré ces coûts multiples, le différentiel avec le marché formel reste suffisamment attractif pour justifier ces investissements.

2.1.4. L'emplacement géographique des terrains administratifs : un facteur stratégique de choix

Les informations recueillies associent des idéologies de l'emplacement comme facteur de l'occupation des réserves administratives. C'est le cas d'un occupant du quartier Logokaha qui affirme :

J'ai choisi cette parcelle parce qu'elle est bien située, près de la route principale et non loin du marché. Les lotissements légaux sont souvent loin du centre, sans équipements, sans routes. Ici, même si c'est une réserve, l'emplacement est meilleur pour ma famille et mon petit commerce.

Cette déclaration souligne l'importance de la localisation dans les choix résidentiels. Paradoxalement, certaines réserves administratives, prévues pour des équipements publics, bénéficient d'une situation privilégiée qui les rend attractives pour les usages privés. Cette situation met en lumière les défaillances des politiques de logement officielles.

2.1.5. L'ignorance mobilisée comme accès légitimé aux réserves administratives

Les entretiens révèlent des niveaux très variables de connaissance des textes juridiques régissant les réserves administratives parmi les différentes catégories d'acteurs comme le montre les propos d'un acquéreur de terrain administratif qui suivent : « Je ne connais pas les lois exactes, mais je sais qu'il existe des textes qui protègent les terrains de l'État. Cependant, ici à Korhogo, ces lois ne sont pas vraiment appliquées depuis la crise. Les gens s'installent, construisent, et personne ne dit rien tant qu'on ne dérange pas ». Ce témoignage illustre une connaissance vague et générique du cadre légal, associée à la perception d'une application sélective ou absente des textes. Cette faible connaissance formelle n'empêche pas une compréhension pratique des dynamiques de régulation sur le terrain, basée sur l'observation empirique des comportements tolérés. Le corpus des données révèle une détermination de l'ignorance comme facteur de l'occupation des réserves administratives. Cet aspect apparaît dans les propos suivants d'un occupant de réserve administrative résidant au Nouveau Quartier en ces termes : « Je ne savais pas vraiment au début que c'était une réserve administrative. Le démarcheur m'a juste dit que c'était un terrain disponible. C'est après, quand j'ai commencé à construire, que certains voisins m'ont informé. Mais à ce moment-là, j'avais déjà investi trop d'argent pour abandonner ». Ce verbatim révèle les asymétries d'information qui caractérisent le marché foncier informel. Le manque de transparence sur le statut juridique des parcelles place certains acquéreurs dans des situations complexes où ils découvrent a posteriori l'illégalité de leur acquisition.

2.1.6. Logique du profit et de stratégie comme facteur d'appropriation des réserves administratives

Les entretiens et observations de terrain révèlent diverses logiques économiques qui sous-tendent l'appropriation des réserves administratives, allant au-delà de la simple recherche de logement. Cette situation est confirmée par les propos qui suivent d'un enquêté occupant une réserve administrative au Nouveau Quartier :

J'ai acheté cette parcelle comme un investissement pour l'avenir. Avec mon petit salaire d'instituteur, je ne pouvais pas me permettre d'acheter dans un lotissement officiel. Ici, j'ai commencé à construire petit à petit, et maintenant j'ai trois appartements que je loue. C'est devenu ma principale source de revenus complémentaires.

Ce témoignage illustre une logique d'investissement locatif qui dépasse le simple besoin de logement personnel. L'appropriation de la réserve administrative s'inscrit ici dans une stratégie économique de diversification des revenus et de constitution d'un patrimoine. Cette dimension spéculative révèle que les motivations économiques ne se limitent pas à l'accès au logement mais englobent des stratégies d'accumulation capitaliste à petite échelle. Cet état de fait est mis en évidence à travers les affirmations suivantes d'un enquêté occupant une réserve administrative à Logokaha :

Au départ, j'ai construit deux petites boutiques sur la parcelle pour faire du commerce. Les affaires marchant bien, j'ai progressivement agrandi pour ajouter un atelier de couture, puis un espace de stockage. Aujourd'hui, toute ma famille travaille ici. Si on nous demandait de partir, ce n'est pas seulement notre logement qui serait menacé, mais toute notre activité économique.

Cette déclaration met en lumière l'imbrication étroite entre espace résidentiel et activité économique dans les logiques d'appropriation. La réserve administrative devient le support d'une microentreprise familiale qui se développe progressivement. Cette multifonctionnalité de l'espace approprié augmente considérablement les enjeux d'une éventuelle éviction, qui affecterait non seulement le logement mais aussi les moyens de subsistance. Cette situation se perçoit dans le témoignage suivant d'un acquéreur de terrain administratif du Nouveau Quartier :

Dans ce quartier, nous observons que de nombreux acquéreurs ne sont pas des personnes dans le besoin, mais plutôt des fonctionnaires, des commerçants ou même des personnes vivant à l'étranger qui investissent à distance. Ils achètent plusieurs parcelles, construisent des logements qu'ils mettent en location. C'est devenu un véritable business.

Cette observation institutionnelle souligne l'émergence d'acteurs économiques spécialisés dans l'appropriation et la valorisation des réserves administratives. Loin de l'image d'une occupation de survie par des populations vulnérables, elle révèle l'existence d'investisseurs relativement aisés qui exploitent systématiquement les opportunités offertes par ces espaces. Cet état de fait est corroboré par les affirmations suivantes d'un acquéreur de terrain administratif de Logokaha :

Je conseille à mes clients d'investir rapidement dans la construction, même s'ils n'ont pas les moyens de finir la maison. L'important est de marquer visiblement la parcelle et de montrer que c'est un projet sérieux. Plus la construction avance, plus il devient difficile pour les autorités d'intervenir. C'est une course contre la montre.

Ce témoignage d'un intermédiaire révèle une stratégie économique consciente de minimisation des risques par l'investissement rapide et visible. Cette tactique, qui vise à créer une situation de fait accompli, témoigne d'une connaissance fine des mécanismes

administratifs et politiques de régulation. La matérialisation rapide de l'appropriation par la construction apparaît comme une forme d'assurance contre les risques d'éviction. Les observations de terrain confirment cette diversité des logiques économiques : sur les 30 parcelles visitées dans les trois quartiers étudiés, 40 % abritent des activités économiques en plus de la fonction résidentielle, 25 % sont entièrement dédiées à des activités commerciales ou productives, et 20 % comportent des logements manifestement destinés à la location. Cette multifonctionnalité économique des espaces appropriés renforce considérablement les résistances potentielles à toute tentative de récupération par l'État.

2.2. Le rôle de la capitalisation des réseaux sociaux

Les entretiens révèlent l'importance centrale des différents types de réseaux sociaux qui facilitent et légitiment l'appropriation des réserves administratives comme l'indiquent les propos d'un occupant habitant le quartier Dokaha en ces termes : « Sans mon beau-frère qui est au service du cadastre, je n'aurais jamais pu obtenir cette parcelle. C'est lui qui m'a informé de la disponibilité de cet espace et qui m'a guidé dans toutes les démarches, même pour obtenir un document de la mairie. ». Ce témoignage illustre le rôle crucial des relations familiales connectées à l'administration dans l'accès aux réserves administratives. Il révèle comment les agents publics, censés protéger le domaine public, peuvent utiliser leur position institutionnelle pour faciliter des appropriations privées au bénéfice de leur réseau familial. Un autre acteur résidant au Nouveau Quartier renchérit en ces termes : « Quand j'ai commencé à construire, les agents de la mairie sont venus me demander d'arrêter. C'est le chef de quartier qui est intervenu en ma faveur auprès du maire. Il a argumenté que je suis un natif du quartier et que ma famille avait toujours vécu ici. Après ça, on ne m'a plus dérangé ».

Cette déclaration met en évidence le rôle d'intermédiaire et de protection que jouent les autorités traditionnelles dans les processus d'appropriation. L'intervention du chef de quartier auprès des autorités municipales illustre l'articulation entre pouvoirs coutumiers et pouvoirs administratifs. Les propos suivants d'un occupant de réserve administrative à Lohokaha le démontrent :

Nous sommes plusieurs familles à nous être installées ici en même temps. On se connaissait déjà avant, et on s'estentraîdés pour les démarches et la construction. Quand les autorités viennent, nous nous mobilisons ensemble. C'est plus difficile pour eux de déguerpir tout un groupe que des personnes isolées.

Ce verbatim révèle les stratégies collectives d'appropriation des réserves administratives. La solidarité entre occupants constitue un mécanisme de sécurisation important face aux risques d'éviction. Cette dimension collective de l'appropriation, qui s'appuie sur des réseaux

préexistants ou se construit dans l'action commune, crée une forme de légitimité sociale qui peut peser face aux interventions administratives. L'analyse des données montre que 40 % des occupants ont bénéficié du soutien de relations familiales ou amicales travaillant dans l'administration, 25 % se sont appuyés sur l'intervention d'autorités traditionnelles, 20 % ont mobilisé des solidarités de groupe entre occupants, et 15 % ont eu recours à des intermédiaires professionnels disposant de réseaux d'influence. Cette distribution souligne l'importance du capital social et des connexions institutionnelles dans les processus d'appropriation foncière.

2.3. Formes d'installation sur les réserves administratives

Les entretiens révèlent une diversité de pratiques d'acquisition et d'installation, combinant souvent transactions monétaires et recherche de légitimation. Un enquêté soutient à cet effet :

Pour obtenir cette parcelle, j'ai d'abord payé 750 000 FCFA (1153,84 €) au démarcheur qui m'a mis en contact avec le chef de famille qui disait être propriétaire. Ensuite, j'ai dû faire des démarches à la mairie pour obtenir un papier qui me permet de construire. Ça m'a coûté encore 150 000 CFA (230 €)

Ce témoignage illustre la monétarisation des transactions concernant les réserves administratives et la multiplicité des acteurs impliqués dans ce processus. Il révèle également une tentative de formalisation a posteriori par l'obtention d'un document administratif, probablement non conforme à la réglementation, mais qui confère une apparence de légalité. L'implication des chefs traditionnels est ici mise en évidence à travers les propos d'un enquêté en ces termes : « Je n'ai pas acheté la parcelle, c'est le chef de village qui me l'a attribuée parce que je suis originaire d'ici et que ma famille n'avait pas assez de terre. J'ai juste donné une somme symbolique et quelques bouteilles de liqueur pour les libations aux ancêtres ».

Ce verbatim met en lumière la persistance des modes traditionnels d'accès à la terre, basés sur l'appartenance communautaire et la reconnaissance des autorités coutumières. L'évocation des libations aux ancêtres souligne la dimension symbolique et rituelle qui continue d'accompagner certaines transactions foncières, même en contexte urbain. Ce fait social illustre la résilience des systèmes coutumiers face aux dispositifs légaux modernes. Cela est confirmé par les propos suivant d'un autre enquêté occupant une réserve administrative : « Après avoir payé pour la parcelle, j'ai immédiatement commencé à construire, même un petit mur, pour montrer que le terrain était occupé. Ensuite, j'ai fait venir un géomètre qui m'a délivré un plan, et j'ai obtenu un reçu de la mairie qui atteste que j'ai payé des taxes ». Cette déclaration révèle les stratégies de sécurisation de l'occupation qui combinent marquage physique de l'espace et recherche de documents administratifs. La rapidité de la construction

initiale témoigne d'une volonté de matérialiser l'appropriation pour prévenir d'éventuelles contestations. Le recours à un géomètre et l'obtention d'un reçu municipal illustrent les tentatives d'inscrire ces appropriations dans une forme de légalité, même partielle ou ambiguë. L'analyse des données montre dans cette veine que 75 % des occupants ont effectué un paiement monétaire pour accéder à la parcelle, avec des montants variant de 300 000 (461 €) à 2 000 000 FCFA (3076 €) selon la localisation, la taille et la période d'acquisition. Par ailleurs, 60 % des occupants ont entrepris des démarches auprès d'instances administratives pour obtenir un document légitimant leur occupation, révélant un problème généralisé de sécurisation foncière.

3. Discussion des résultats de l'étude

La présente étude a permis d'analyser les logiques qui sous-tendent l'appropriation des réserves administratives à Korhogo. La discussion qui suit propose une analyse critique de nos résultats en les confrontant aux travaux antérieurs sur des problématiques similaires et dégage les convergences et les spécificités.

En ce qui concerne les déterminants sociaux associés à l'appropriation des réserves administratives, l'étude a révélé que l'appropriation des réserves administratives à Korhogo s'inscrit dans une temporalité fortement marquée par la crise sociopolitique de 2002-2011, avec une intensification pendant cette période (65 % des cas) et une persistance significative après le retour à la normalité institutionnelle (25 % des cas). Cette chronologie spécifique corrobore les travaux de J.-P. Chauveau et L. Delville (2002 : 9) qui ont identifié les périodes de fragilisation institutionnelle comme des moments privilégiés d'accélération des phénomènes d'appropriation informelle. Cependant, contrairement à leur hypothèse d'une normalisation progressive après le retour à l'ordre socio-politique, nos résultats montrent une persistance des pratiques d'appropriation bien après la fin de la crise. Cette continuité rejoint davantage l'analyse de T. Marion (2019 : 4) sur la gouvernance foncière post-conflit en Côte d'Ivoire, qui souligne l'institutionnalisation de pratiques informelles au-delà des périodes de crise. Ce constat suggère que la crise a engendré non seulement une opportunité conjoncturelle, mais une transformation structurelle des modalités d'accès au foncier urbain.

Par ailleurs les motivations économiques apparaissent comme le facteur déterminant dans 55 % des cas d'appropriation, suivies par des considérations liées à la localisation (25 %) et à l'opportunité d'accès rapide (15 %). Cette prédominance du facteur économique, notamment l'écart significatif entre les prix du foncier formel et informel, confirme l'analyse de Durand-A. Lasserre et H. Selod (2009 : 5) sur la rationalité économique qui sous-tend les marchés

fonciers informels. Toutefois, nos résultats nuancent leur perspective en révélant qu'au-delà de la simple recherche de logement, 45 % des parcelles appropriées supportent également des activités économiques, qu'elles soient commerciales ou productives. Cette multifonctionnalité des espaces appropriés constitue une spécificité importante du cas de Korhogo par rapport à d'autres contextes urbains étudiés par B. Monique (2011 : 11), où la fonction résidentielle demeure généralement prédominante. La présente étude a également mis en évidence le rôle crucial des réseaux sociaux dans les processus d'appropriation, avec 40% des occupants ayant bénéficié du soutien de relations travaillant dans l'administration. Ce constat rejoint l'analyse de J.P Jacob (2007 : 7) sur l'importance du "capital social foncier" dans l'accès à la terre urbaine.

Au niveau du rapport à la loi ou la connaissance de la loi foncière, les résultats révèlent des disparités significatives dans la connaissance du cadre légal régissant les réserves administratives. Seulement 35 % des occupants ont une compréhension claire du concept et de ses implications juridiques, contre 80 % des intermédiaires et 100% des représentants institutionnels. Ce gradient de connaissance corrobore l'étude de S. Ouattara (2021 : 6) qui avait identifié un taux similaire (28 %) de connaissance précise du cadre légal parmi les résidents urbains. Cependant, le témoignage de certains intermédiaires indique une connaissance précise des textes juridiques, paradoxalement mise au service de stratégies de contournement. Cette "expertise détournée" nuance considérablement avec les analyses de la Banque Mondiale (2024 : 21) qui tendent à présenter la méconnaissance juridique comme la cause principale des appropriations informelles.

Il faut souligner aussi que la présente étude révèle une dimension souvent négligée dans les travaux antérieurs. Il s'agit de la contestation explicite de la légitimité même des règles juridiques par certains acteurs. Seulement 25 % des occupants considèrent les règles actuelles sur les réserves administratives comme légitimes et adaptées. Cette remise en cause dépasse la simple ignorance pour s'ancrer dans une conception alternative de la justice foncière qui privilégie l'usage effectif sur la propriété formelle. Cette dimension rejoint l'analyse de H. Lefebvre (1974 : 8) sur le "droit à la ville" comme revendication populaire face aux logiques institutionnelles d'aménagement urbain, mais se manifeste ici dans un contexte postcolonial spécifique où la légitimité de l'État reste fragile.

En définitive, cette étude démontre que l'urbanisation est avant tout une question sociale complexe, qui ne peut être réduit à sa dimension technique ou juridique. La ville se construit à travers les interactions quotidiennes entre les acteurs institutionnels et populaires, les

systèmes normatifs officiels et non officiels, les logiques socioéconomiques et les aspirations sociales. Comprendre ces interactions dans toute leur complexité constitue un préalable indispensable à l'élaboration de politiques urbaines plus réalistes et plus inclusives.

Conclusion

L'appropriation des réserves administratives à Korhogo s'inscrit dans une temporalité marquée par la crise sociopolitique de 2002-2011 qui se perpétue bien au-delà du retour à la normalité institutionnelle. Cette persistance révèle que le phénomène ne relève pas simplement d'une opportunité conjoncturelle liée à l'affaiblissement temporaire de l'État, mais d'une transformation structurelle des modes d'accès au foncier urbain et péri-urbain qui s'est institutionnalisée progressivement. Les déterminants de ces appropriations combinent des facteurs économiques, des considérations liées à la localisation des parcelles et des logiques sociales de reproduction familiale. Par ailleurs, nos résultats ont mis en évidence le rôle crucial des réseaux sociaux et des connexions administratives dans la facilitation de ces appropriations, révélant une forme de "capitalisation sociale" qui détermine largement l'accès au foncier à Korhogo.

La connaissance inégale du cadre juridique régissant les réserves administratives contribue aussi à la perpétuation du phénomène, mais notre étude a également révélé des mécanismes plus complexes. En effet, l'existence d'une "expertise juridique détournée" parmi certains intermédiaires et la contestation explicite de la légitimité des règles par de nombreux acteurs montrent que le problème dépasse largement la simple méconnaissance. Ces résultats invitent à repenser les cadres d'analyse et d'intervention face à ce phénomène. L'approche purement legaliste, qui considère ces appropriations uniquement comme des infractions à sanctionner, devra ainsi faire face à la réalité d'un phénomène massif, socialement enraciné et économiquement structurant. Ce qui oblige à une réflexion sur la légitimité perçue des règles foncières.

Références bibliographiques

Banque Mondiale, Rapport annuel 2024, 96 p.

BERTRAND, Monique, 2011, « Quand la relation foncière fait la ville. Etudes caribéennes », (20). <https://journals.openedition.org/etudescaribeennes/17124>

BOYER Florence et DELAUNAY Daniel, 2009, *Peuplement de Ouagadougou et développement urbain : rapport provisoire*. Ouagadougou, IRD, 249 p

CHAUVEAU Jean-Pierre et LAVIGNE DELVILLE Philippe, P., 2002). « Quelles politiques foncières intermédiaires en Afrique rurale francophone ? », in P. Lavigne Delville (Ed.), *Quelles politiques foncières pour l'Afrique rurale ?*, Paris, Karthala, p 211-239.

Code de l'urbanisme <https://loidici.biz/2021/07/17/le-code-de-lurbanisme-et-du-domaine-foncier-urbain/lois-article-par-article/plus-de-textes-de-lois/21597/naty/>

DURAND-LASSERVE Alain et SELOD Harris, 2009, "The Formalisation of Urban Land Tenure in Developing Countries", in LALL, S.-V., M. FREIRE, B. YUEN, R. RAJACK et J.-J. HELLUIN (dir. pub.), *Urban Land Markets. Improving Land Management for Successful Urbanization*, Springer et Banque mondiale, Washington, DC

LEFEBVRE Henri, 1974, *Le droit à la ville*, Paris, Éditions Anthropos, 135 p.

JACOB Jean-Pierre, 2007, *Terres privées, terres communes. Gouvernance de la nature et des hommes en pays Winyé du Burkina-Faso*, Paris, IRD, 32 p.

Loi n°2020-624 du 14 Août 2020 instituant le Code de l'Urbanisme <https://loidici.biz/2021/07/17/le-code-de-lurbanisme-et-du-domaine-foncier-urbain/lois-article-par-article/plus-de-textes-de-lois/21597/naty/>

MARION Thierry, 2019, *Gouvernance foncière en Côte d'Ivoire post-conflit : enjeux et perspectives* [Thèse de doctorat, Université Paris-Est]. HAL Archives Ouvertes. https://theses.hal.science/tel-02294460v1/file/87026_THIERRY_2019_archivage.pdf

Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH), 2014, *Rapport d'exécution et des principaux résultats*, 49 p.

Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH), 2021, Octobre 2022, Institut National de la Statistique, Abidjan, 68 p.